



RAID DU ROI RENÉ

Départ 13 septembre 2025
à 10h
Esplanade du Lac de Maine
(500m de la Pyramide)

ANGERS
5e édition

Run & bike
8 km

Course nature
8 km

Canoe
2 km

Course nature
Run & bike
Canoë
2 personnes/ équipe
1 vélo/ 2 casques

Contact CAS-ASCEMA :

06 78 90 77 73

raid.roi.rene@gmail.com

Rejoignez-nous sur Facebook !

Inscription:

<https://ascema49.wordpress.com>

ANGERS VILLE
SPORTIVE



Le mot des Présidents du CAS et de l'ASCEMA

C'est avec un immense plaisir que le Comité d'Action Sociale et l'ASCEMA Ville d'Angers, CCAS et Angers Loire Métropole vous invitent le 13 septembre au 5ème Raid du Roi René sur le magnifique site naturel du Lac de Maine.

Depuis 2021, vous venez très nombreux au Raid organisé par la section course à pied accompagnée de quelques sections de l'ASCEMA.

La section œuvre avec beaucoup de passion pour accueillir les participants venus concourir aux challenges Entreprises, Agents Territoriaux et tout public avec trois disciplines (course à pied, canoé et run&bike) par équipe de 2.

Je voudrais remercier la Municipalité pour son immense soutien dans l'organisation de cet événement ainsi que les nombreux bénévoles nécessaires au bon déroulement de cette manifestation.

Un grand merci à l'UNASAT pour leur soutien et l'affichage du Raid dans leur calendrier : <https://unasat.fr>

Alors n'hésitez plus, inscrivez-vous afin de vous confronter amicalement en équipe, féminine, masculine ou mixte dans la bonne humeur et la convivialité.



Pascal Besnard
Président
Comité d'Action Sociale
Ville d'Angers, CCAS, ALM



Myriam Laudet
Kammermann
Présidente
de la Commission ASCEMA

Le mot du Président de UNASAT

Depuis 2019, l'UNASAT est heureuse d'inscrire à son calendrier le 5ème Raid proposé par l'équipe du CAS ASCEMA ATHLETISME d'ANGERS pour la course des territoriaux.

Un petit mot sur l'UNASAT : C'est une association qui est née en 1999 elle regroupe douze associations sportives territoriales issues de diverses collectivités (ce sont des villes, des communautés d'agglomération, des conseils régionaux et généraux ou toute autre structure territoriale). La vocation de l'UNASAT est de fédérer les agents territoriaux par le biais de la pratique sportive. Ainsi les agents actifs et retraités peuvent se retrouver 2 à 3 fois dans l'année lors des compétitions organisées sous forme de critères nationaux.

Le bureau et villes adhérentes se retrouvent 2 fois l'an pour leur assemblée générale (printemps) et réunion d'automne. Les associations adhérentes de l'UNASAT organisent des manifestations sportives, seules ou en partenariat en venant se greffer sur des épreuves existantes : cross-country, courses pédestres sur route et nature mais aussi ski de fond, pétanque, VTT et badminton. Bien sûr d'autres disciplines pourraient être inscrites au calendrier. Très belle compétition et prenez plaisir ! Merci aux adhérents du Cas Ascema de s'investir pour le bon déroulement de l'épreuve



Jean Louis Girard
Président
UNASAT

Règlement du Raid Roi René 2025

Tarifs :

- 50€ par équipe entreprises, villes territoriales non adhérentes UNASAT et tout public
 - 45€ par équipe pour les villes territoriales adhérentes UNASAT
- Date des inscriptions du 1^{er} mai 2025 au 06 septembre 2025 sur le site : ascema49.wordpress.com

Parcours :

- Par équipe de 2, les participants réalisent successivement :
Course à pied 6 km
Canoë 2 boucles de 1 km soit 2 km
Run & bike (1 vtt pour deux avec chacun son casque) 8 km

Horaires :

- Pour tous
08h00 : Retrait des dossards
09h35 : Briefing
09h45 : Échauffement par Magic Form
10h00 : Départ depuis la Pyramide
12h30 : Remise récompense
13h15 : Vin d'honneur et ensuite repas (12€ par personne le repas)

Récompenses :

- Territoriaux : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Entreprises : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
Tout public : 3 premières équipes femmes - 3 premières équipes mixtes - 3 premières équipes hommes
(pas de classement scratch)

Pour participer au Raid :

- Ne seront pris en compte que les bulletins accompagnés du paiement et les photocopies :
 - o **Du** certificat médical course à pied ou multi-sport en compétition
 - o **Ou** du PPS (Parcours Prévention Santé)
 - o **Ou** de la décharge pratique sportive individuelle signée du participant
 - o **Et** le formulaire signé pour la natation.

Run & bike :

Principe :

Alterner course à pied et vélo par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo.

Alterner course à pied et vélo par équipe de 2 en ne disposant que d'un seul vélo et que le casque soit porté pendant la course par chaque participant.

Respecter obligatoirement les consignes suivantes :

Le vélo doit toujours être pris en main par l'un des 2 équipiers.

En aucun cas, le vélo ne doit être posé au sol ou mis sur la béquille.

La fréquence des relais est libre.

Il est interdit de monter à 2 sur le vélo.

Les 2 équipiers ne doivent pas être distancés de plus de 10m.

OBLIGATION QUE LE CASQUE SOIT PORTÉ PENDANT LA COURSE (AUSSI BIEN SUR LE VÉLO QU'EN COURSE A PIED) PAR CHAQUE PARTICIPANT SOUS PEINE DE MISE HORS COURSE.

Arrivée :

Le temps est pris en compte lorsque les 2 équipiers ont franchi la ligne d'arrivée ensemble.

Nombre de participants :

60 équipes toutes confondues

Sécurité :

Canoé : savoir nager au moins 50 m et porter le gilet de sauvetage

Run & bike : port du casque obligatoire pour les 2 équipiers

Droit à l'image :

Par sa participation au Raid du Roi René, chaque participant autorise expressément le CAS ou ses partenaires à utiliser, à reproduire ou à refaire reproduire son nom, son image, sa voix et sa prestation sportive en vue de toute exploitation de communication.

Tout participant renonce à se prévaloir du droit à l'image durant l'épreuve comme il renonce à tout recours à l'encontre de l'organisateur et de ses partenaires agréés pour l'utilisation faite de son image.

Engagement :

Chaque participant s'engage durant cette course à respecter la nature (respect de la faune et de la flore, jet de déchet formellement interdit, limitation des nuisances sonores) et le parcours (modification ou détérioration du balisage interdits, coupe délibérée hors du chemin balisé proscrite), ainsi que l'ensemble des directives de courses définies par les organisateurs.

Dans le cas où il est constaté un non-respect de ces règles, l'équipe sera immédiatement disqualifiée.

Responsabilité/assurance responsabilité civile :

Les organisateurs sont couverts pour les risques en responsabilité civile auprès de l'assurance.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident ou de défaillance provoqué par un mauvais état de santé ou de matériel.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

En aucun cas, un concurrent ne pourra se retourner contre l'organisation pour quelque motif que ce soit.

L'inscription à la course vaut acceptation du règlement.

Programme

08h00 : Retrait des dossards

09h35 : Briefing

09h45 : Échauffement par Magic Form

10h00 : Départ

12h30 : Récompenses à l'arrivée du dernier concurrent

13h15 : Vin d'honneur / repas

Formules aux choix pour les entreprises

	Formule à 50€	Formule à 150€	Formule à 200€
L'engagement d'une équipe	✓	✓	✓
Votre entreprise nommée lors de l'événement		✓	✓
Votre logo sur le bandeau de notre site internet		✓	✓
Vos supports publicitaires placés dans l'aire de transition		✓	✓
Votre présence au vin d'honneur et repas			✓

ATTENTION :

Le Comité d'Action Sociale de la ville d'Angers n'est pas reconnu d'utilité publique

***Pour vos dons ou inscriptions, il sera possible d'éditer un reçu
mais pas de reçu fiscal***

Bulletin d'engagement

Uniquement par écrit et à retourner impérativement avant le 06 septembre 2025

Vous participez à la course Territoriaux ☐
Vous participez à la course Entreprise ☐
Vous participez à la course tout public ☐

Equipier 1 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal :Ville :

Né(e) le :Sexe : F M

Tel : / / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S / M / L / XL

Equipier 2 :

NOM – Prénom :

Adresse personnelle :

Code postal :Ville :

Né(e) le :Sexe : F M

Tel : / / / / Adresse mail :

Atteste sur sa bonne foi savoir nager 50 m - Taille gilet sauvetage : S / M / L / XL

Nom de l'entreprise ou collectivité ou tout public :

Inscription course entreprise / territoriaux non Unasat / tout public : 50 €

Inscription collectivité / ville Unasat : 45 €

Inscription repas 12 € par personne :

Paiement : chèque à l'ordre du CAS ASCEMA et à retourner avec le bulletin, les certificats médicaux ou licences à :

Nadine THIERRY
3 square des Belles Magnifiques
49124 Le Plessis Grammoire

tel : 06 78 90 77 73

J'atteste avoir lu le règlement

Signature des deux participants



Merci à nos premiers partenaires

